



Licenciement pour arrêts maladie successifs

Par **didjpat**, le **09/11/2008** à **16:27**

suite à une question que j'ai posée il y a 3 jours(licenciement suite à des arrêts de travail répétés pour syndrome anxio-dépressif),ne peut-on pas avant le licenciement faire appel à la médecine du travail pour me mettre en incapacité pour raison médicale pour éventuellement aboutir à un mi-temps thérapeutique?rnmerci de votre réponse.